

Pour qui ?

Les entreprises, associations et autres organismes.

Par qui ?

Par les étudiants inscrits (dossier complet) à l'ESC Amiens sur un programme ouvert à l'alternance, c'est-à-dire :

Bachelor 3	MBA2 Ingénierie et Management de Projets (IMP)
PGE 2	MBA2 Achats Internationaux et Logistique (AIL)
PGE 3	MBA2 WebMarketing (Web)

Quand ?

Le stage doit débuter entre septembre et fin décembre.

Le nombre de semaines en entreprise doit être au moins égal à ce qui est demandé pour valider l'année (dans la limite de 6 mois) :

Bachelor 3	Entre 24 et 26 semaines	MBA 2 IMP	Entre 24 et 26 semaines
PGE 2	15 semaines minimum	MBA 2 AIL	Entre 24 et 26 semaines
PGE 3	Entre 24 et 26 semaines	MBA 2 Web	Entre 24 et 26 semaines

Qu'est-ce qu'un stage alterné ?

Le stage alterné se base sur la même législation que le stage dit « classique ».

Cf lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16734>

La différence, c'est qu'au lieu de le faire de façon continue, généralement en fin de cursus, il se fait sur un rythme alterné.

A l'ESC Amiens, le rythme est de 1 semaine entreprise / une semaine Ecole selon calendrier de l'alternance établi.

Prise en charge des frais de scolarité ?

C'est au bon vouloir de l'Entreprise. Il n'y a aucune obligation légale.

Si l'entreprise souhaite prendre en charge les frais de scolarité, cela peut être total ou partiel. Nous l'indiquerons alors dans la convention de stage et nous facturerons l'entreprise.

Gratification ?

Il s'agit d'un stage de plus de 2 mois. De ce fait, une gratification est obligatoire. Elle est actuellement de 3.75 € /heure minimum de présence effective de travail.

Quelles obligations ?

Vous retrouverez toutes les informations dans le lien ci-dessous.

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F20559>

Déposer votre offre ?

Sur notre portail Emploi et Carrière et bien cocher la pastille stage alterné

<http://offres.esc-amiens.com/depot/>

Contact pour tout renseignement :
Emmanuelle DELAVIERE – 03 22 82 24 19
emmanuelle.delaviere@esc-amiens.com